



Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 20 octobre 2009

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit

Vice-Président : Michel Lefevre

Conseiller municipal de l'opposition : Sylvain Lobbe

Collège des associations

Stéphane Masson pour l'ACAPV, Nicolas Etiévant pour le CLAP53, Xavier Barthes pour Fontaine de Gaïa, Bernard Jacob pour l'Ordre de Malte, Arielle Breyer-Damery pour la PEEP, Marie-Madeleine Hooge pour le RESP, Bernadette Perrutel pour Sesakinoufo, Agnès Savignac pour VEI

Collège des habitants

Antoine Divan, Francis Flamand, Jehan-Philippe Leroy, Jean-Paul Neveux, Christian Rey-Renaux, Caroline Prouff

Personnalités désignées

Pierre Arnaud, Marie-Christine Claraz, David Crépy, Janine Meurin, Francis Naudin, Simone Prost, Dominique Walgraeve

Absents excusés :

Julie Axisa, Raphaël Benda, Xavier Bloch pour l'ALEPP, Marie-Odile Bonnafond représentant SOS Victimes 78, Laure Dispan de Floran, Isabelle Lallemand, Tanguy de La Laurencie, André Montialoux

Absents :

Melissa Bellier

Invité : l'Echo des Nouettes, représenté par Monsieur Dominique Bergerault

Katy Vanstaevel, directrice de la Maison de Quartier, ne peut assister à la réunion.

- :- :-

En début de réunion, Martine Schmit précise le rôle du secrétariat des élus qui est une aide précieuse des Présidents des Conseils de quartier notamment lors de l'envoi des convocations et des comptes-rendus et qui assure également le relais pour leur mise en ligne. Elle précise qu'en cas d'absence, il est préférable de l'en avvertir directement ou le faire auprès du vice-président.

1. Compte-rendu du conseil du 17 septembre

Les remarques :

Inscriptions aux activités de la maison de quartier

Katy Vanstaevel n'étant pas au conseil, le sujet sera rediscuté en sa présence.

Zone 30

Le stationnement alterné évoqué n'a pas été réalisé pour des raisons techniques. Après échanges de vues, notamment sur l'intérêt d'une piste cyclable montante sur le trottoir de droite vers l'avenue de Paris, il est décidé que la Commission circulation travaillera sur le projet.

Arrêt de bus en bas de la rue Yves Le Coz

Le dossier est toujours en discussion. Il est aujourd'hui prématuré de proposer de fixer l'arrêt du bus.

Création de logements sociaux

Cette création relève de Viroflay et de la volonté de l'Etat. On peut légitimement s'inquiéter que des logements soient construits près du puits d'expulsion des gaz d'échappement.

Le compte-rendu du 17 septembre est adopté à l'unanimité.

II - Rencontre du 26 septembre

Cette rencontre a permis de toucher de nouveaux habitants mais aussi des habitants de plus longue date qui ne fréquentent pas obligatoirement la Maison de quartier. Environ deux cents personnes intéressées par le Conseil de quartier sont passées, ce qui peut être considéré comme un succès, même si certains remarquent que la tranche 30-40 ans était peu représentée. D'autres estiment qu'il faut mener une communication plus importante encore sur le Conseil, des habitants restant totalement ignorants de son existence et de ses missions. Il est cependant souligné que trois éditions du journal Versailles traitaient du sujet.

L'intervention de Monsieur le Maire et le dialogue instauré avec les participants ont été très appréciés. Cela pourrait mobiliser davantage de présences dès lors que la venue du Maire est assurée et que l'on puisse le faire savoir.

Des dépliants restants, disponibles à la maison de quartier, pourraient être placés chez les commerçants (ex : libraire, ...) les pharmacies ou les cabinets médicaux. Chaque membre du Conseil peut aussi être un relais d'informations.

Le Conseil souhaite que cet apéritif soit maintenu et qu'il y ait une organisation rigoureuse de la distribution des dépliants ou autres documents d'information.

Ceux-ci pourraient formuler les vœux des habitants du quartier, présenter le programme et le bilan des actions du Conseil. Michel Lefèvre propose que les commissions présentent leurs réalisations afin que les habitants puissent en discuter avec leurs représentants.

Enfin, le choix de la date est important : le Conseil s'associe à la demande d'un de ses membres de disposer du planning des manifestations prévues tant au niveau Ville qu'à celui du quartier afin de déterminer au mieux cette date.

La Commission animation se charge de la réflexion sur le choix d'organisation.

III – Permanence du samedi 10 octobre

Marie-Madeleine Hooge indique que seuls deux habitants sont venus. Par contre, des membres de commissions sont passés et ont rapporté sur leurs activités en cours, ce qui a été aussi sympathique que fructueux.

Il faut sans doute faire davantage de publicité, prévenir « Les nouvelles de Versailles » (le journal municipal ne mentionnait pas la permanence) et mettre en place une signalétique à la Maison de quartier. Il sera demandé à Laure Dispan de communiquer le logo.

David Crépy propose que le Conseil soit enregistré sur Facebook.

Le responsable de la Commission urbanisme propose de lui envoyer l'adresse du site qu'il a créé pour celle-ci. Il est rappelé que l'existence d'un site suppose qu'une personne le mette à jour.

Il pourrait être proposé aux habitants de donner leur adresse mail, ce qui suppose aussi une gestion de ces adresses.

Il est suggéré que le site de la mairie puisse renvoyer à des informations relatives au Conseil et au quartier, avec une possibilité de différencier le type d'informations, publiques ou privées. Francis Flamand et David Crépy s'engagent à examiner la question avec la Commission communication.

Ces nouveaux outils ne remettraient pas en cause les moyens de communication actuels à disposition des Porchifontains, notamment le courrier remis dans la boîte aux lettres.

Prochaines permanences

Samedi 14 novembre : Mme Savignac, MM Rey-Renaux, Arnaud, Naudin

Samedi 12 décembre : Mmes Prouff, Prost, Perrutel, M Flamand

IV – Travaux des commissions

Communication Urbanisme

Lors de sa réunion du 15 septembre, la commission a travaillé sur :

- Le zonage du quartier : les limites du quartier ont été relevées sur la base des listes utilisées lors des élections du conseil de quartier. Dans une deuxième étape seront étudiés les autres zonages (exemple : écoles, paroisses) pour éventuellement proposer une modification de découpage.
- L'analyse des permis de construire obtenus ou refusés afin d'identifier les changements importants sur le quartier. La Ville met en ligne tous les 15 jours les dépôts et les décisions de permis de construire.
- Une visite de terrain, concernant le 6 rue Coste où est prévue la construction de 9 logements neufs et la restructuration de l'immeuble existant. L'absence d'affichage du permis a été relevée. Le projet devrait s'intégrer correctement dans le site.
- La commission a noté l'éventuelle incidence de la création d'une porte dans le « projet de jardin » sur les stands du marché et l'attention qui devra être portée aux dépôts de matériaux pendant le chantier. Martine Schmit précise que l'emplacement de la porte a été étudié par les services en fonction de l'implantation des stands du marché.
- L'étude du règlement du PLU a été entreprise. Il n'intègre pas les conclusions du Grenelle de l'Environnement.

Au souhait émis d'étudier les risques de densification du quartier, un membre de la Commission indique que cette réflexion est en cours. Il est rappelé qu'il existe sur le quartier des activités économiques qui intéressent en priorité des promoteurs et qu'il est nécessaire d'être vigilant.

Plusieurs membres du conseil évoquent les nuisances occasionnées par la SAMU.

Il est à noter qu'une révision partielle sera engagée sur le PLU prochainement, révision liée notamment à la transformation des Chantiers et de l'hôpital Richaud. La décision sera entérinée lors du conseil municipal du 22 octobre. Martine Schmit présente les grandes lignes du projet de rénovation de l'hôpital Richaud dont les jardins et la chapelle seront mis à disposition de la Commune et ouverts au public.

Commission Circulation et Stationnement

Les propositions faites par la Commission concernant l'entrée-sortie de l'immeuble angle rues Coste et Yves Le Coz sont en attente de réponse de la part des services municipaux.

La commission s'est réunie le 6 octobre dernier :

- elle est favorable à l'installation du terminus du B place Louis XIV, de même que l'ensemble des membres du Conseil, si celle-ci ne peut se faire à Viroflay
- elle est surprise de l'absence totale d'éclairage du passage piéton devant la gare de Porchefontaine. La demande plusieurs fois transmise à la mairie sera relancée.
- elle demande l'avis du Conseil sur la question du stationnement payant. Pour certains, les places gratuites nuisent aux commerçants. Il est noté l'intérêt des places 15 minutes gratuites et nombre de membres du Conseil sont favorables à leur développement.

Il est demandé à la Commission d'étudier :

- les emplacements susceptibles d'accueillir des places 15 minutes.
- les emplacements pour deux roues,
- la circulation des poids-lourds et l'évacuation des cars du centre aéré ou du stade vers le haut de la rue Rémond, ce qui suppose que l'accès au haut du quartier dès les Grands Chênes soit aménagé en conséquence et un dialogue avec les riverains.

Commission Espaces Verts

Jardin de la Poste : les services municipaux ont souhaité faire un relevé altimétrique du terrain. La Commission attend des données plus précises.

V – Questions diverses

1) Travail du dimanche

L'Association des commerçants rappelle que le quartier n'est pas dans une zone de travail dominical. Les commerçants de détail peuvent travailler le dimanche jusqu'à 13 heures s'ils le souhaitent mais ce n'est pas un dû.

2) Bruit de la voie ferrée pour les riverains

Marie-Madeleine Hooge précise que les abords de la voie ferrée, rue Pierre Curie, sont élagués très souvent (trois élagages l'an passé). Les riverains souhaitent que les cornouillers restent à trois mètres de hauteur afin d'atténuer le bruit, intensifié avec les nouveaux trains ! Michel Lefèvre précise que le problème se pose aussi impasses Lully et Jenner.

Le 15 octobre, une entrevue avec la responsable de la sécurité SNCF, des riverains, Martine Schmit et Michel Lefevre a eu lieu sur place, rue Jean de la Fontaine. Il a été convenu « de ne pas abattre les arbres situés en pied de talus, d'élaguer ceux situés dans le dernier 1,50 en bas de talus, d'élaguer les arbres autres que les acacias (chêne, sapin,...) sains et ne présentant pas de danger ».

Par ailleurs, la Mairie sera prévenue des campagnes d'élagage et pourra ainsi intervenir en amont.

Martine Schmit fait remarquer que l'élagage est régulièrement demandé par des riverains qui sont gênés par les dépôts de feuilles ou la privation de soleil et de lumière. Michel Lefevre pense nécessaire de mettre en place une réflexion sur le sujet du type politique de l'environnement avec des propositions de riverains, éventuellement en lien avec des projets d'étudiants en horticulture. Les propositions seraient données lors des commissions inter-gares.

3) Taille des haies qui débordent sur la voie publique

Plusieurs habitants du quartier ont signalé, et pour certains avec humour, le débordement de haies sur les trottoirs qui obligent souvent les piétons à emprunter la chaussée.

Il est rappelé que chacun doit entretenir et tailler les haies qui débordent de sa propriété sur la rue ou cachent les panneaux de signalisation. C'est un devoir citoyen élémentaire. Il est rappelé qu'un arrêté municipal existe qui peut donner lieu à contravention.

Un membre du Conseil souhaiterait que les arrêtés municipaux soient disponibles sur le site de Versailles.

4) Travaux réalisés

Nettoyage du pont SNCF avenue de Porchefontaine.

Mise en place de bacs, appréciée, devant Chez Coco.

Une information des riverains est désormais mise en place en cas de travaux.

5) Manifestation

Un cross organisé par l'association Fungana Kenya Cross est organisé le 11 novembre à partir du stade de Porchefontaine. Il est proposé aux habitants de s'associer à cette action de solidarité et d'échanges.

6) Prochains conseils

Rappel : mardi 15 décembre. Le calendrier des Conseils du 1^{er} semestre 2010 sera alors établi.

Premier Conseil 2010 : mardi 26 janvier.

7) Le trombinoscope a été adressé aux membres du Conseil. Il est demandé qu'il soit affiché à la Maison de Quartier.